



Location appartement meublé

Par **benoyt13**, le **30/09/2011** à **15:12**

Bonjour,
je suis actuellement propriétaire d'un appartement, je souhaite le louer j'ai déjà trouvé des locataires. Je ne sais vraiment pas la procédure à faire puisque je vais le louer en meublé est-ce mieux au niveau fiscal? quels sont les avantages et les inconvénients? Et surtout comment faire !!!
Quelles sont les démarches administratives .

Par **mimi493**, le **30/09/2011** à **15:47**

Déjà, il faut vous assurer que le logement a suffisamment de meubles (ça doit aussi comprendre la vaisselle notamment).
Le meublé exige plus de présence. Le bailleur doit remplacer sans attendre un équipement en panne (frigo, plaques de cuisson etc) par exemple